



Reprendre un nom changé pour être francisé

Par **Drevici**, le **04/09/2010 à 18:25**

Bonjour,
Je souhaiterais reprendre mon nom d'origine qui a été changé après la naissance de mon père en 1958. Ce nom a été francisé et notifié sur son extrait d'acte de naissance (mon père est né en 1955). Quelles sont procédures à suivre svp?
Cordialement,
J. Drevici

Par **mimi493**, le **04/09/2010 à 23:38**

vous devez faire une procédure (lourde) de changement de nom et avancer un motif légitime.
Je doute que celui que vous avancez soit considéré comme légitime.